

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Accès au droit, défense syndicale et Conseil de Prud'hommes

Pascal MOUSSY : Quelles conceptions de l'impartialité des Conseils de Prud'hommes ?
(à propos de Cass. Soc. 3 juillet 2001, Bonnaffé)

Jean-Claude LAM : La Cour de Cassation pouvait-elle, dans son arrêt du 3 juillet 2001,
prendre une telle décision sans méconnaître, ni violer l'article L. 516-3 Code du Travail ?

Pascal RENNES : Les travailleurs et l'accès à une justice prud'homale efficace.

DOCUMENT

Extrait du Rapport de la Commission de réforme de l'accès au droit et à la justice.

JURISPRUDENCE

Voir notamment :

Les agents d'un EPIC relèvent du Conseil de Prud'hommes même si la mission de
l'établissement a un caractère de service public administratif.

Cour de Cassation (Ch. Soc.), 17 juillet 2001 - Note Yves Saint-Jours (p. 20)

Un avertissement annonçant, en cas de récidive, une sanction plus grave peut être annulé par
le juge prud'homal des référés, faute d'entretien préalable.

Conseil de Prud'hommes de Paris (dép.), 31 juillet 2001 - Note Pascal Moussy (p. 23)

Les frais professionnels engagés par le salarié doivent être supportés par l'employeur.

Cour de Cassation (Ch. Soc.), 9 février 2001 (p. 27)

Le périmètre de l'obligation de reclassement en cas de licenciement pour motif économique.

Cour d'Appel de Limoges (Ch. réunies), 13 décembre 2000 - Note Franck Héas (p. 28)

La sanction de l'utilisation du bulletin de paie comme moyen de propagande libérale.

Cour d'Appel de Riom (4^e Ch. Soc.), 19 juin 2001 - Note Michèle Bonnechère (p. 33)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Droit pénal du travail (extraits de décisions commentés par **Marc Richevaux**)

Arrêts récents de la Cour de Cassation résumés par **Marie-France Bied-Charreton**
(pages 3 et 4 de la couverture)



Table des Matières

JANVIER 2002

Doctrine :

Quelles conceptions de l'impartialité des Conseils de Prud'hommes ? (à propos de Cass. Soc. 3 juillet 2001 Bonnaffé) par Pascal MOUSSY, Directeur des études de PRUDIS CGT, Chargé d'Enseignement à l'Université d'Evry Val d'Essonne	1
ANNEXE 1 : Cour de Cassation (Ch. Soc.) 3 juillet 2001.....	3
ANNEXE 2 : Cour d'Appel de Paris (18 ^e Ch. C) 29 mars 2001	3
La Cour de Cassation pouvait-elle, dans son arrêt du 3 juillet 2001, prendre une telle décision sans méconnaître, ni violer l'article L. 516-3 Code du Travail ? par Jean-Claude LAM, Directeur de PRUDIS CGT	4
Les travailleurs et l'accès à une justice efficace (au sens de l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales). par Pascal RENNES, Directeur du Travail	7

Document :

Extrait du Rapport "Paul Bouchet" établi par la Commission de réforme de l'accès au droit et à la justice....	17
--	----

Jurisprudence :

ASSURANCES SOCIALES – Assurance maladie – Indemnités journalières – Versement à l'employeur qui maintient la rémunération du salarié pendant la période d'arrêt de travail – Indemnités non dues – Répétition devant être exercée contre l'employeur. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 19 juillet 2001	20
CONSEIL DE PRUD'HOMMES – Compétence – Agent d'un service public – EPIC chargé de la gestion d'un service public administratif – Qualification légale ne pouvant être remise en cause. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 17 juillet 2001	20
Note Yves Saint-Jours	21
CONTRAT DE TRAVAIL – Modification – Incitation faite au salarié d'exercer son activité professionnelle à domicile et non plus dans les locaux de l'entreprise – Modification unilatérale du contrat nécessitant son accord – A défaut rupture du contrat imputable à l'employeur et s'analysant en un licenciement. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 2 octobre 2001	22
CONVENTIONS COLLECTIVES – Clause conventionnelle instaurant un délai de forclusion d'un mois pour contester une nouvelle classification – Disposition moins favorable que les dispositions légales autorisant le salarié à agir dans le délai de droit commun (article L. 135.6 du Code du Travail) – Nullité. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 3 juillet 2001	22
DROIT DISCIPLINAIRE – Avertissement annonçant, en cas de récidive, une sanction plus grave pouvant aller jusqu'au licenciement – Irrégularité de procédure pour défaut d'entretien préalable – Pouvoirs du juge des référés prud'homal. CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE PARIS (Référé - Juge départiteur) 31 juillet 2001	23
Note Pascal Moussy	24

DURÉE DU TRAVAIL – Repos dominical – Violation – Infraction constituée – Récidive – Condamnation. COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 18 avril 2000	24
DURÉE DU TRAVAIL – Temps de travail effectif – Décompte du temps de trajet – Salariés itinérants – Assimilation (oui). COUR D’APPEL DE TOULOUSE (4^e Ch. Soc.) 29 mars 2001	25
FRAIS PROFESSIONNELS – Dépenses engagées pour l’exercice des fonctions – Charges devant être supportées par l’employeur – Exception par voie contractuelle et sous réserve de respecter le salaire minimum. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 9 janvier 2001	27
LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE – Obligation de reclassement – Périmètre – Monopsonne détenant une participation de 50 % dans la société – Inclusion dans le cadre de reclassement (oui). COUR D’APPEL DE LIMOGES (Ch. réunies) 13 décembre 2000	28
Note Franck Héas	29
LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL – Maladie – Absence d’avis d’inaptitude – Nullité du licenciement pour état de santé – Réintégration. COUR D’APPEL DE PARIS (18^e Ch. D) 9 janvier 2001	32
Note Pascal Moussy	32
SALAIRES – Bulletin de paie – Mention ne figurant pas dans la liste de l’article R. 143-2 – Mention ambiguë et partiellement inexacte devant être retirée. COUR D’APPEL DE RIOM (4^e Ch. Soc.) 19 juin 2001	33
Note Michèle Bonnechère	35

Chroniques jurisprudentielles

RECOURS AU TRAVAIL DISSIMULÉ – Conditions de sous-traitance – Infraction établie. COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 11 mars 1997	36
BLESSURES INVOLONTAIRES – Absence de précautions permettant d’assurer la sécurité des salariés – Faute caractérisée – Application de la loi dans le temps – Rétroactivité de la loi pénale plus douce – Condamnation à un mois d’emprisonnement avec sursis. COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 27 novembre 2001	36
INFRACTIONS EN MATIÈRE D’HYGIÈNE SÉCURITÉ DU TRAVAIL – Blessures involontaires – Emprisonnement ferme. COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 27 juin 2001	37
DURÉE DU TRAVAIL – Absence d’enregistrement des temps de repas pris sur place – Infraction constituée. COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 25 janvier 2000	38